

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL

Description de la Mission : Recrutement d'un Consultant individuel pour l'élaboration du plan stratégique de développement et de modernisation de la Grande Chancellerie de l'Ordre National du Bénin.

METHODE ET GRILLE D'EVALUATION

✓ **Cadre de coopération**

Les offres resteront valables pour un délai de 60 jours.

Les offres sont soumises aux conditions générales du PNUD applicables aux contrats NPSA.

✓ **Evaluation des offres**

Dans un premier temps, les propositions techniques seront évaluées. Ensuite, seuls les candidats ayant obtenu au moins 70% des points à l'issue de l'évaluation technique seront pris en compte pour l'évaluation financière.

- **Evaluation technique**

Les offres techniques seront évaluées conformément à la grille ci-après :

Critères techniques (consultant)	Points
✓ Formation : Ingénieur Planificateur Economiste ayant au moins 10 ans d'expériences professionnelles	(25 points)
✓ Démarche méthodologique claire et cohérente, mentionnant une bonne explication de la compréhension de la mission, un exposé convaincant des techniques et outils pour la collecte, le traitement et l'analyse des données, la stratégie pour une bonne collaboration avec les acteurs impliqués (approche participative et inclusive), etc.	(25 points)
✓ Solides expériences en matière d'élaboration de plans stratégiques et/ou de plans normatifs.	(20 points)
✓ Le consultant a joint à son dossier le CV et autres documents de référence d'un spécialiste des Ordres Béninois, expert des questions de décorations ayant travaillé au moins une fois sur toutes ces questions.	(15 points)
✓ Connaissance du contexte béninois et surtout du fonctionnement des institutions béninoises	(10 points)
✓ Expérience de travail avec les Nations Unies.	(5 points)

NB : La note minimale pour la qualification technique est de 70 points sur 100.

- **Evaluation Financière**

Les scores financiers seront calculés à partir de la formule suivante : $Sf_i = 100 \times Fm / F_i$, où Sf_i représente le score financier du candidat i , Fm est la proposition la moins-disante et F_i le prix de la proposition du candidat considéré ; i allant de 1 au nombre de candidat ayant obtenu un score technique supérieur ou égal à 70%.

- **Evaluation finale**

La notation finale sera la moyenne pondérée de la note technique et de la note financière avec les coefficients de pondération respectifs de 70% et 30%. Soit T_i la note totale du candidat i : $T_i = St_i \times 0,70 + Sf_i \times 0,30$; où St_i est le score technique et Sf_i le score financier du candidat considéré.

Le consultant retenu sera celui qui totalisera le maximum de points combinés (cumul pondéré des notes technique et financière).